

Etaient présents : (cf. feuilles d'émargement)

La réunion s'est tenue de 18:15 à

Compte rendu

Etant préalablement précisé que seuls ont voté les adhérents à jour de leur cotisation 2017.

Le Président de séance est Alain CHARROUD et le secrétaire de séance est Nicolas GIRARD.

Le Quorum étant atteint (48): 34 membres votants présents, 22 pouvoirs valides, Total de 56 personnes présentes ou représentées, la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire s'est ouverte à 18h40, les résolutions suivantes ont été votées :

1^{ère} résolution : Approbation du Rapport Moral

L'assemblée Générale, après avoir entendu le rapport Moral présenté au nom du Conseil d'Administration par le Président, approuve ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

2^{ème} résolution : Approbation du Rapport d'Activité 2017

L'assemblée Générale, après avoir entendu le rapport d'Activité 2017 présenté au nom du Conseil d'Administration par le Président, approuve ce rapport.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

3^{ème} Résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2017

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Financier du Conseil d'Administration présenté par le trésorier et le rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le bilan et le compte de résultat de 2017, lequel se solde par un Déficit de 63 667€ (SOIXANTE TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT EUROS) dont un résultat de fonctionnement de - 6 309€ (MOINS SIX MILLE TROIS CENT NEUF EUROS) et un résultat sur la gestion du fonds de prêt de - 57 358€ (MOINS CINQUANTE SEPT MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT EUROS).

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2017.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

4^{ème} Résolution : Affectation du Résultat d'exploitation l'exercice 2017

L'assemblée Générale constatant les déficits analytiques décide d'imputer ces déficits sur :

Le compte «Réserves» pour le résultat d'exploitation 2017 de -6 309€

Après cette affectation comptable, les réserves s'élèveront à 217 781,8€

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

5^{ème} Résolution : Affectation du Résultat de la gestion du fonds de prêts de l'exercice 2016

L'assemblée Générale constatant le déficit sur la gestion du fonds de prêts de 57 358 € décide d'imputer ce déficit en diminution des apports avec droit de reprise pour 4321,3 € et aux subventions d'investissement pour 53036,7€.

Après ces affectations comptables

les apports avec DR s'élèveront à 229369,3€

et les subventions d'investissements à 2 815 119,7€.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

6ème Résolution : Orientations 2017

L'assemblée Générale valide les objectifs fixés pour 2018 ainsi que les orientations stratégiques de la plateforme et le prévisionnel 2018.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

7ème Résolution : Election du Conseil d'Administration

L'assemblée Générale Ordinaire prend acte de la sortie du Conseil d'Administration de Robert BONTOUX (Membre qualifié).

L'assemblée Générale vote à l'unanimité l'élection de Nicole KOPP dans le collège des membres qualifiés pour un mandat de 3 ans.

Les bénéficiaires en cours de remboursement élisent en leur sein M. BLACHE -Le Bouchon Bleu à Donzère et Corine HEZARD DE LUCA-Menuiseries DESGRANGES comme représentants de leur collège pour un mandat d' 1 an.

Le Conseil d'Administration est donc élu comme suit à l'unanimité:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu le 17 Mai 2018

COLLEGE COLLECTIVITES PUBLIQUES - 10

Organisme	Représentant
CC DROME SUD PROVENCE	Alain GALLU Titulaire Véronique CANESTRARI suppléante
CC RHONE LEZ PROVENCE	Denis DUSSARGUES Titulaire Claude RAFINESQUE suppléant
CC des BARONNIES en DROME PROVENCALE	M. CLERINO Titulaire Nadia MACIPE - Suppléante
CC de L'ENCLAVE des PAPES & PAYS de GRIGNAN	Jean Marie ROUSSIN
CC d'AYGUES OUEZE en PROVENCE	Philippe DE BEAUREGARD
CC ARDECHE des SOURCES et VOLCANS	Pierre CHAPUIS
CC du RHONE aux GORGES de L'ARDECHE	Jean François COAT
CC ARDECHE RHONE COIRON	Jacques LEBRAT
CC des GORGES de L'ARDECHE	Yves RIEU

COLLEGE ORGANISMES FINANCIERS - 6

CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	Martine MILLET
CREDIT MUTUEL	Bruno ROCHEBLOINE Titulaire
CAISSE d'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	Laure DELIGNY Titulaire
	Pierre BAPTISTE suppléant
CIC Lyonnaise de Banque	Jérôme FONTAINE
BANQUE MARZE	Stephane PERRIN
CREDIT AGRICOLE SRA	Jean François BERTHON

COLLEGE OPERATEURS - 5

IN EXTENSO	Yannick COULET
SOVIDEC	Serges DURAND
CMA Drôme/Ardèche	Françoise PITARCH
KPMG	Sébastien PELLIZZONI
CCI ARDECHE Titulaire	Marie-Claude BOURJA Titulaire - Christian BOURGANEL Suppléant
CCI DROME suppléant	Soraya KHODJA

COLLEGE ENTREPRISES - 12

CEFEM	Georges FANGIER
CMA Industrie	Xavier MORIN
CLEFAM	Michel AUDIBERT
LOBELIE	Stéphanie FAURE
AMA-ITA	Jacques DEBANNE
BRUNEL Associés	Pascal GASSEND
SGS	Geneviève FOUCHER
AREVA	Nathalie BONNEFOY
EDF	Denis BRUNEL
CPME Drôme	Patrice BOUILLON
DOMAINE DE MONTINE	Christian PALLEIRO
PHARMACIE des BARONNIES	Laurent BOMMENEL

COLLEGE MEMBRES QUALIFIES - 7

Membre Qualifié	Francis CHABANE
Membre Qualifié	Alain CHARROUD
Membre Qualifié	Robert ROUX
Membre Qualifié	Nicole KOPP
Membre Qualifié	Léon MINODIER
Membre Qualifié	Nicolas GIRARD
Membre Qualifié	Gilbert FAUCHER

COLLEGE MEMBRES BENEFICIAIRES - 2 invités

SARL Menuiserie DESGRANGES	Corinne HEZARD - DE LUCA
LE BOUCHON BLEU	Serges BLACHE

8ème Résolution: Composition du bureau

Le bureau est élu par les membres du Conseil d'Administration à la majorité des voix présentes et représentées comme suit:

Alain CHARROUD Président

François CHABANE Président Délégué

Léon MINODIER Président Délégué

Bruno ROCHEBLOINE Trésorier

Jean-François BERTHON Trésorier Adjoint

Nicolas GIRARD Secrétaire

Geneviève FOUCHER Secrétaire Adjointe

Michel AUDIBERT Patrice BOUILLON Christian PALLEIRO Gilbert FAUCHER Nicole KOPP

L'assemblée Générale donne délégation de pouvoir et de signature au Président Alain CHARROUD pour procéder aux demandes de financements nécessaires à la réalisation du budget 2018 et des demandes de financements à Moyen et long termes qui pourraient être nécessaires auprès des partenaires publics et privés.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 20h30.

Fait à Bollène, le 17/05/2018